

### ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 20 MAI 2017

**Présents** : Pascal Blain, Michel Dubromel, Michèle Durand-Migeon, René Fury, Gérard Groubatch, Gilles Benest, Annette Lapalus, Jacques Pivard, Jean-Marie Boichut, Didier Lavrut, Nicoles Sicard, Thierry Grosjean, Gisèle Daclin, Florence Higelin, Gilles Gaussin, Paul Fluckiger, Guy Batloog, Michèle Demangeon, Hervé Bellimaz, Daniel Bernardin.

**Pouvoirs** : Yvon Henry représenté par Pascal Blain, David Perriguet représenté par René Fury, Mireille Girard représentée par Annette Lapalus, Christine Henriot représentée par Gilles Benest, Martine Petit représentée par Gisèle Daclin.

#### Première résolution

Le compte rendu de l'Assemblée Générale 2015 est approuvé à l'unanimité

À la demande du président, les salariés présentent le rapport d'activités (doc joint)

Rapport moral du président :

Le président souhaite la bienvenue aux associations Bourguignonnes et fait le point sur les 3 points forts du travail FNE FC : Cartes Vertes assumé par FNE Doubs et le chargé de mission, Arnaud Barthoulot, Biodiversité haies qui permet de faire passer des informations et le Débat Public, mission assurée maintenant par Charlotte Langlade et Marion Fury. Le passage de témoin de Catherine Bahl qui a démissionné en janvier, et la nouvelle équipe a été réussi.

Ce travail nous permet d'être plus visible sur le terrain et de coopérer avec les acteurs locaux.

Le président espère la pérennisation des emplois pour le Territoire de Belfort et pour la Haute Saône. Il remercie les salarié(e)s pour le travail accompli grâce à leurs compétences et leur vitalité. Il les assure de sa confiance pour l'avenir.

FNE FC et ses petits bureaux font partie de la Maison de l'Environnement. La fusion des Régions oblige la MEFC et les associations qui l'occupent à réexaminer sa place dans l'Environnement Bourgogne et Franche Comté. L'exiguïté des locaux est un problème. Une recherche de solutions est en cours.

Le projet d'association du réseau FNE Bourgogne et Franche Comté est à concrétiser. Constat : nous partageons tous le même horizon mais nous n'avancions pas au même rythme. L'Assemblée Générale Extraordinaire qui va suivre permettra de résoudre cette question.

Rapport Financier :

Validation des comptes 2016 :

Présentation par F Fury –Trésorier

Budget globalement équivalent à celui de 2015 et équilibré

Le Conseil régional a supprimé la subvention de 20000 € concernant le travail CARTES VERTES

Il faudra conforter le travail avec les associations fédérées tout en tenant compte de la baisse prévisible des subventions.

Le Commissaire aux Comptes a certifié les comptes 2016 « réguliers et sincères ».

Budget prévisionnel 2017 :

L'année 2017 sera tendue, les problèmes de trésorerie liés au décalage entre les bilans et le paiement des subventions sont à prévoir

Il faudra anticiper le montage des dossiers pour le travail 2018 de façon à ce qu'ils soient déposés fin 2017.

## France Nature Environnement Bourgogne Franche-Comté

Fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement

MEFC - 7 rue Voirin

03 81 80 92 98 - contact@fne-bfc.fr - [www.fne-bfc.fr](http://www.fne-bfc.fr)

Cotisations 2016 :

La proposition du montant des cotisations suivantes est soumise au vote de l'assemblée : fédérations départementales dont le nombre d'adhérents est > 2000, 450 €uros. Fédérations départementales dont le nombre d'adhérents est < ou = 2000, 200 €uros. 80 €uros pour les associations régionales et 10 €uros sans changement pour les adhérents individuels.

### **DÉLIBÉRATIONS :**

L'Assemblée n'a pas souhaité voter à bulletins secrets.

### **Résolutions 2, 3, 4 :**

Après accord de l'Assemblée générale, le président demande l'approbation globale des Rapports d'activités, moral et financier 2016

Ces 3 rapports sont approuvés à l'unanimité

### **Résolution 5 :**

Le résultat net de l'exercice 2016 est affecté aux fonds associatifs. Approuvé à l'unanimité.

### **Résolution 6 :**

Le Budget Prévisionnel 2017: approuvé à l'unanimité.

### **Résolution 7 :**

L'assemblée générale donne mandat au Conseil d'Administration pour voter, si nécessaire, des budgets prévisionnels modificatifs : Approuvé à l'unanimité.

### **Résolution 8 :**

Le changement de mode de calcul des cotisations et le montant des cotisations pour 2017 : approuvé à l'unanimité.

### **Résolution 9 et suivantes :**

Renouvellement des membres du CA :

Les administrateurs et administratrices suivant(e)s : LAPALUS Annette, GAFFARD Dominique, GIRARD Mireille (vu courriel), HENRIOT Christine (? à confirmer), DUBROMEL Michel, ne demandent pas leur renouvellement.

DEVAUX François est démissionnaire et est remplacé par DURAND MIGEON Michèle renouvelable en 2019.

BOURQUE Patrick est candidat présenté par DM Michèle au titre des adhérents individuels. (NOTA : il devra se présenter devant le prochain CA pour confirmation de sa désignation)

BLAIN Pascal, FURY René demandent leur renouvellement.

Les résolutions 9 et suivantes sont approuvées à l'unanimité.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire à 14h45.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRAL EXTRAORDINAIRE DU 20 MAI 2017

**Présents** : Pascal Blain, Michel Dubromel, Michèle Durand-Migeon, René Fury, Gérard Groubatch, Gilles Benest, Annette Lapalus, Jacques Pivard, Jean-Marie Boichut, Didier Lavrut, Nicoles Sicard, Thierry Grosjean, Gisèle Daclin, Florence Higelin, Gilles Gaussin, Paul Fluckiger, Guy Batloog, Michèle Demangeon, Hervé Bellimaz, Daniel Bernardin.

**Pouvoirs** : Yvon Henry représenté par Pascal Blain, David Perriguy représenté par René Fury, Mireille Girard représentée par Annette Lapalus, Christine Henriot représentée par Gilles Benest, Martine Petit représentée par Gisèle Daclin.

Intervention de Michel DUBROMEL – président de France Nature Environnement

Excuse A Schwartz qui n'a pas pu se libérer et être présent.

Rappelle la délibération du 16 mai 2017 du Bureau de FNE concernant le projet de modification des statuts de FNE FC.

Demande à tous de présenter et d'interpeller les candidats aux élections législatives sur les 10 propositions de FNE afin de les sensibiliser à nos préoccupations locales et globales

La liste des membres de l'Assemblée Générale autorisés à voter, présents ou représentés, est la suivante :

pour FNE DOUBS : Gilles BENEST + pouvoir de Christine Henriot : 2 voix (sur 6)

pour JNE : Pascal BLAIN, René FURY, Michel DUBROMEL, Hervé BELLIMAZ, et Daniel BERNARDIN : 5 voix (sur 5)

pour FNE 90 : Gérard GROUBATCH : 1 voix (sur 1)

pour FNE 70 : Jacques PIVARD : 1 voix (sur 1)

pour APPA : pouvoir d' Yvon HENRI à Pascal BLAIN : 1 voix

pour CPEPESC : Michèle DURAND MIGEON : 1 voix

Le quorum est atteint puisque le nombre des membres est supérieur à 50% (6 sur 9) et le nombre de voix également supérieur à 50% (11 sur 18).

La discussion sur la modification des statuts s'engage comme prévu à l'ordre du jour.

L'Assemblée souhaite que les représentants des associations bourguignonnes présentes participent, à titre consultatif, aux discussions et donnent leurs points de vue.

Chaque article est débattu séparément, et après de longs échanges constructifs, l'ensemble des statuts de la nouvelle fédération France Nature Environnement Bourgogne Franche-Comté est adopté à l'unanimité, seule une partie de l'article 6 ayant fait l'objet d'une opposition et donc un vote à la majorité de 10 voix sur 11.

(Statuts approuvés par l'AGE du 20 mai 2017 à DOLE en pièce jointe)

D'ores et déjà, conformément aux statuts adoptés, les fédérations CAPREN et CAPEN 71, présentes à l'AGE, désignent respectivement comme administratrices et administrateurs Martine PETIT, Gisèle DACLIN et Jean Pierre DUPLUS (pour CAPREN) et Thierry GROSJEAN (pour CAPEN 71)

Les nouveaux statuts seront envoyés à toutes les fédérations et associations régionales adhérentes au réseau FNE des 8 départements Bourguignons et Franc Comtois ainsi qu'à AOMSL ((71). Un appel sera lancé rapidement pour solliciter d'autres candidatures des autres associations.

**Le conseil d'administration sera convoqué dans 30 jours maximum, après les résultats de ces consultations, et se réunira à Dole**

**France Nature Environnement Bourgogne Franche-Comté**

Fédération régionale des associations de protection de la nature et de l'environnement

MEFC - 7 rue Voirin

03 81 80 92 98 - contact@fne-bfc.fr - [www.fne-bfc.fr](http://www.fne-bfc.fr)